### AR PREFECTURE

005-210500237-20171213-DEL20171213224-DE Regu le 20/12/2017



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 13 DÉCEMBRE 2017

Numéro

DEL 2017.12.13/224

Thème: MOTION 1

Objet: MOTION

PRÉSENTÉE PAR LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIANÇON : DÉGRADATION

DE LA DESSERTE FERROVIAIRE DU BRIANÇONNAIS.

Convocation

Date:

07/12/2017

Affichage:

07/12/2017

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice:

33

Présents:

24

Nombre de

suffrages

exprimés:

30

Le mercredi 13 décembre 2017 à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

## Étaient Présents:

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

# Étaient représentés:

GUIGLI Catherine donne pouvoir à POYAU Aurélie; MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard; JIMENEZ Claude donne pouvoir à PROREL Alain; ROMAIN Manuel donne pouvoir à RASTELLO Ann; ARMAND Émilie donne pouvoir à GRYZKA Romain; DAZIN Florian donne pouvoir à PICAT RE Alessandro.

### Absents excusés:

GUIGLI Catherine, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

### AR PREFECTURE

005-210500237-20171213-DEL20171213224-DE Regu le 20/12/2017

Rapporteur: Gérard FROMM

À quelques jours de l'ouverture de la saison touristique hivernale, de trop nombreux dysfonctionnement viennent à nouveau perturber l'accès par le train au briançonnais et nuisent gravement au tourisme qui est la principale économie de notre territoire de montagne.

Alors que 20 millions d'euros viennent d'être investis pour la modernisation de la voie ferrée entre Mont-Dauphin et Briançon dans le cadre du Contrat de Plan État - Région, le Conseil Régional Provence Alpes Côte-d'Azur a décidé de supprimer cinq trains quotidiens entre Gap et Briançon et de les remplacer par des cars dont la circulation n'est pas adaptée aux réalités de notre département de montagne où le rail s'avère plus rapide, plus confortable, moins polluant et moins accidentogène que la route particulièrement en période hivernale.

Par ailleurs, contrairement aux saisons précédentes, le renforcement du train de nuit Paris - Briançon par des trains « pointe neige » en haute saison hivernale - 8 trains supplémentaires à Noël et 19 pour les vacances d'hiver - n'a pas été reconduit par la SNCF contrairement aux engagements pris par le précédent Gouvernement de les maintenir.

En outre, les difficultés de réservation à l'avance des titres de transport du train de nuit Paris – Briançon pénalise fortement la destination touristique à la veille des vacances scolaires. Il est indispensable d'offrir davantage de lisibilité pour éviter que les usagers ne se détournent durablement du train ce qui conduirait à une suppression inéluctable de la ligne.

Les interruptions de circulation ferroviaire pour travaux, la réduction du nombre de trains circulant entre Gap et Briançon, les nombreux dysfonctionnements (incidents et retards incessants), la vétusté du matériel roulant, la suppression du service auto/train, l'absence de visibilité sur les réservations témoignent de la dégradation progressive du service ferroviaire desservant le briançonnais et interrogent quant à la volonté des autorités et de la SNCF de pérenniser cet axe déterminant pour le territoire et son activité économique.

Il est indispensable que l'ensemble des habitants, travailleurs, étudiants, vacanciers et professionnels du tourisme puissent compter sur l'effectivité et la régularité du fonctionnement des lignes ferroviaires dans les Hautes-Alpes.

Face à ce constat alarmant, les élus du conseil municipal de Briançon expriment à nouveau leur inquiétude et affirment leur attachement au transport ferroviaire sur l'ensemble du territoire Haut-Alpin qui est un moyen de transport écologique, attractif et adapté aux conditions climatiques et géographiques.

Pour toutes ces raisons, les élus du conseil municipal de Briançon demandent au Conseil Régional Provence Alpes Côte-d'Azur, à l'État et à la SNCF de mettre fin à cette situation de plus en plus intolérable et de mettre tous les moyens en œuvre afin d'assurer une qualité de service en phase avec les annonces, les enjeux de mobilité dans le département et les attentes légitimes des usagers.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

POUR: 30 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE

2 0 DFC. 2017

Pour le Maire Pour Extrail CERTIFIÉ CONFORME.

le Directeur général des services. Le Maire,

Eric DUBO

Gérard FROMM